CORPS LÉGISLATIF.

# CONSEIL DES CINQ-CENTS.

*Les administrateurs du département du Cher au Conseil des Cinq-Cents.*

CITOYENS REPRESENTANS,

L'horrible attentat aux droit des gens, dont tous les peuples civilisés doivent à jamais abhorrer la mémoire, a répandu dans notre département cette indignation profonde que l'atroce perfidie inspire à la loyauté. Tous les républicains du Cher, comparant la magnanimité française à la lâche barbarie qui vient d'être exercée sur nos ministres pacificateurs, ont répété le cri terrible de *vengeance*, qui doit servir de ralliement à l'énergie courageuse contre la brutale férocité.

Déja le premier détachement du contingent de défenseurs assigné à notre département a pris le chemin des frontières; tous les autres vont le suivre immédiatement.

A juger des dispositions de tous les Français par

618



l'esprit qui anime ici ces jeunes guerriers, et les diverses classes de citoyens, tout fait espérer que les beaux jours de nos triomphes ne vont pas tarder à renaître, et que la foudre républicaine confondra bientôt dans la poussière les violateurs impies du pacte sacré des nations.

*Signé*, ROUEN, DUTREILLE, BOYARD, THOMAS, FARAUD-DESROCHES, *administrateurs*; MATFUSEN, *commissaire central*; LEGRAND, *secrétaire en chef*.

---

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NAMIONALE.
Prairial an 7.

